

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00447

Numéro SIREN : 685 420 606

Nom ou dénomination : PROMOD

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt 17324

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

PROMOD

chemin du Verseau

59847 Marcq en Baroeul Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : PROMOD

Numéro RCS : 685 420 606

Numéro Gestion : 1990B00447

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: chemin du Verseau

59700 Marcq-en-Baroeul

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 28/02/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 05/10/2018

Sous le numéro : 17324

Délivré à Lille Métropole le 11 octobre 2018

Le Greffier,



promod

BOUTIQUE FRANÇAISE

PROMOD SAS

Annexes

Rapport financier 2017

(Exercice arrêté au 28 février 2018)



Sommaire

I-	Actif.....	1
II-	Passif	2
III-	Compte de résultat.....	3
IV-	Faits marquants.....	5
V-	Principes comptables et méthodes d'évaluation	6
5.1	Référentiel comptable.....	6
5.2	Méthodes et règles d'évaluation	6
VI-	Analyse des principaux postes du bilan	11
6.1	Immobilisations incorporelles	11
6.2	Immobilisations corporelles	11
6.3	Immobilisations financières	12
6.4	Stocks	12
6.5	Créances	13
6.6	Valeurs mobilières de placement	13
6.7	Instruments financiers	14
6.8	Charges constatées d'avance.....	14
6.9	Capitaux propres	14
6.10	Provisions réglementées.....	14
6.11	Provisions pour risques et charges	15
6.12	Dettes financières	15
6.13	Dettes d'exploitation	17
6.1	Charges à payer.....	17
6.2	Produits constatés d'avance	17
VII-	Analyse des principaux postes du compte de résultat.....	18
7.1	Chiffre d'affaires	18
7.2	Charges de personnel	19
7.3	Charges financières.....	19
7.4	Produits financiers.....	20
7.5	Résultat exceptionnel	20
7.6	Crédits d'impôts.....	20

7.7	Ventilation de l'impôt.....	21
VIII-	Informations diverses	22
8.1	Rémunérations allouées aux organes de direction.....	22
8.2	Entreprises liées et participations	23
8.3	Consolidation	24
IX-	Engagements Hors Bilan	25
9.1	Couverture du risque de change	25
9.2	Couverture de taux	27
9.3	Engagements de retraite.....	28
9.4	Engagements au titre des contrats de location simple.....	28
9.5	Autres engagements donnés	29
X-	Evènements postérieurs à la clôture.....	30

I- Actif

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2018 PROMOD SAS (en K€)				
RUBRIQUES	MONTANTS BRUTS	AMORT ET PROVISIONS	MONTANTS NETS 28/02/2018	MONTANTS NETS 28/02/2017
Immobilisations incorporelles	132 699	8 003	124 696	127 598
Immobilisations corporelles	131 453	109 697	21 756	24 151
Immobilisations financières.	67 304	45 207	22 098	33 287
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	331 456	162 906	168 550	185 036
Stocks et en cours	47 477	3 245	44 231	51 125
Créances clients et comptes rattachés	29 867	8 480	21 387	29 475
Autres créances	16 029	95	15 934	13 217
Valeurs mobilières de placement	10 870		10 870	34 447
Disponibilités	37 391		37 391	49 956
Charges constatées d'avance	6 258		6 258	6 227
TOTAL ACTIF CIRCULANT	147 891	11 821	136 070	184 447
Ecart de conversion actif	821		821	643
TOTAL GENERAL	480 168	174 727	305 441	370 127

II- Passif

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2018 PROMOD SAS (en K€)

	MONTANTS 28/02/2018	MONTANTS 28/02/2017
Capital	11 945	11 945
Primes d'émission, fusion, apport	71 096	71 096
Ecart de réévaluation	69	69
Réserve légale	1 194	1 194
Autres réserves	54 129	54 129
Report à nouveau	79 044	106 506
Résultat de l'exercice	-5 212	-27 462
Provisions réglementées	3 004	2 959
TOTAL CAPITAUX PROPRES	215 270	220 437
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 804	10 116
Dettes financières	3 857	60 948
Dettes d'exploitation	74 301	76 599
Dettes diverses	427	90
Produits constatés d'avance	2 769	1 612
TOTAL DETTES	81 354	139 249
Ecart de conversion passif	13	325
TOTAL GENERAL	305 441	370 127

III- Compte de résultat

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2018
PROMOD SAS (en K€)

	MONTANTS 28/02/2018	MONTANTS 28/02/2017
Chiffre d'affaires net	417 313	453 916
Production immobilisée	2 345	853
Reprises provisions et amort.transferts de charges	7 313	7 185
Autres produits	1 129	220
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	428 100	462 174
Achats	201 363	238 028
Autres achats externes	132 159	139 931
Impôts, taxes et assimilés	6 015	7 074
Charges de personnel	70 069	68 738
Dotations aux amortissements et provisions	13 696	20 162
Autres charges	221	554
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	423 523	474 488
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 577	-12 314
Quote part des résultats sur opérations en commun		
- Bénéfice transféré	8	6
- Perte transférée		
produits financiers	10 170	8 605
charges financières	10 635	7 838
RESULTAT FINANCIER	-465	768
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 119	-11 540
Produits exceptionnels	38 694	63 555
Charges exceptionnelles	47 725	79 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 031	-15 985
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	300	-63
BENEFICE OU PERTE	-5 212	-27 462

résultat par action

Nombre d'actions	2 986 203	2 986 203
Résultat net par action en €	-1,75	-9,20

résultat dilué par action

Nombre d'actions	2 996 131	2 996 131
Résultat dilué par action en €	-1,72	-9,15

IV- Faits marquants

Le plan de transformation, initié en janvier 2016, a pour objectif de renouer avec la rentabilité et implique de se concentrer sur les points de vente profitables.

L'impact des filiales dans les comptes se monte à 27,4M EUR.

Des cessions d'actifs magasins pour 22,5 M€ ont été effectués lors de l'exercice. Ces montants se retrouvent en exceptionnel.

V- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes annuels sociaux au 28/02/2018 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers de l'exercice clos au 28/02/2017.

5.1 Référentiel comptable

- Normes comptables utilisées

Les annexes ont été effectuées à partir des comptes sociaux arrêtés au 28 février 2018. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

- Principes et modalités retenus

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- principe de prudence,
- évaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques (valeur d'apport ou d'acquisition),
- permanence des méthodes d'évaluation.

Les règlements n° 2015-06 et n° 2015-07 de l'Autorité des normes comptables modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés;

Les exercices ouverts au 1er janvier 2016 voient la première application de ces règlements n° 2015-06 et n° 2015-07, qui apportent des changements sur la nature de la qualification des fonds de commerce, des malis techniques de fusion, les parts de marché et l'écart d'acquisition

Les nouvelles règles comptables introduites par ces deux règlements sont toujours applicables.

5.2 Méthodes et règles d'évaluation

- Les immobilisations incorporelles
 - Concessions, brevets, licences

La marque Promod figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'apport.

Le nom de domaine est inscrit à l'actif pour sa valeur d'acquisition au 28/02/2018. Son évaluation a été déterminée par un expert indépendant en Janvier 2016.

Les logiciels informatiques acquis sont amortis en linéaire sur une durée de 3 ans.

Une production immobilisée informatique a été mise en place pour la première fois sur l'exercice 2017/2018. Elle consiste en la mise en production de projets liés au multicanal, à la digitalisation des magasins, au CRM, au pré pack et aux PDA en logistique. Les coûts comptabilisés en logiciel sont amortis comptablement sur 3 ans et fiscalement sur 1 an par la constatation d'un amortissement dérogatoire.

o Fonds de commerce

Les fonds de commerce et droits aux baux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

La partie des droits d'entrée versée assimilable à un élément incorporel est comptabilisée en immobilisation. La partie qui correspond à un supplément de loyer est comptabilisée en charge constatée d'avance.

• Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

Il est fait application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement des actifs :

- Les durées d'amortissement correspondent aux durées probables d'utilisation ;
- Le mode d'amortissement retenu est le linéaire ;
- La comptabilisation par composant a été pratiquée.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Agencements des terrains	10 % lin.
Constructions magasins	5 % lin.
Constructions dépôts	3,33 % lin.
Constructions siège	2,5 % lin.
Installations techniques, mat. outil.	25 % lin. - 10 % lin.
Agencements	12,5 % lin.
Agencements immobiliers	10 % lin.
Matériel de transport	25 % lin.
Matériel informatique	20 % lin.
Matériel mobilier de bureau	12,5 % lin.

La comptabilisation d'un amortissement dérogatoire est effectuée afin de bénéficier d'un amortissement fiscal plus avantageux pour Promod.

- Dépréciation des actifs immobilisés

Le groupe a retenu le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT, composé des actifs incorporels (fonds de commerce ou droit au bail) et des actifs corporels (matériels et agencements), est soumise à un test de dépréciation annuel, pratiqué lors de la clôture.

Une dépréciation est constatée lorsque, d'une part la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT magasin, et que d'autre part le taux de rentabilité du magasin, déterminé en fonction des critères d'analyse propres à l'entreprise, est inférieur à l'objectif de rentabilité.

La valeur recouvrable est la valeur la plus importante entre la valeur de marché déterminée par une expertise interne et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des cash-flows futurs estimés sur 5 ans et de la valeur terminale.

Depuis le 1er janvier 2016, pour les fonds commerciaux non amortis, un test de dépréciation est obligatoirement réalisé, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Ce test a donné lieu à une provision complémentaire dans les comptes clos au 28 février 2018 de 100K €.

La valeur comptable des actifs fait également l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la décision de fermeture du magasin est actée à la clôture.

Conformément à la nouvelle directive comptable (art 2-8), reprise dans le PCG (art 214-19), et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, Promod réalise la distinction entre fonds de commerce et droit au bail dans le cadre des tests de dépréciation de fonds de commerce.

- Immobilisations financières

- Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation éventuelle dès lors que leur montant est inférieur à la valeur de la situation nette (fonds propres) de la filiale, le cas échéant réévaluée par l'écart entre la valeur d'expertise et la valeur nette comptable de ces éléments incorporels.

- Les stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks de matières premières et de marchandises font l'objet d'une dépréciation basée sur une analyse statistique des ventes réalisée à partir des dernières saisons totalement écoulées.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement représentent des certificats de dépôt et OPCVM Monétaire et de comptes à terme comptabilisés à leur valeur de souscription.

La valorisation de ces valeurs à la clôture donne lieu à un écart sur la valeur liquidative de ces OPCVM qui est fiscalisé dans le résultat de l'exercice par le biais du tableau de détermination du résultat fiscal (2058 A).

La valeur comptable de ces titres au 28 février 2018 est de 4 060 547 € pour une valeur fiscale de 3 634 641 €, soit une moins-value fiscale latente de 425 906 €.

- Instruments financiers

Promod utilise des instruments financiers dans un but exclusif de couverture économique afin de gérer son exposition aux fluctuations des cours de change de devises étrangères.

Pour couvrir son exposition au risque de change, Promod a recours à des opérations d'achats ou ventes à terme. Ces instruments sont enregistrés au bilan à leur juste valeur en contrepartie des écarts de conversion sur les créances et les dettes qu'ils couvrent. Les achats et ventes à terme relatifs à des flux futurs (budgétaire) sont présentés dans les engagements hors bilan.

- Méthodes et écarts de conversion

Les créances et dettes en devises couvertes sont réévaluées au taux de clôture. Les écarts de réévaluation qui en résultent sont comptabilisés dans les comptes d'écart de conversion actif/passif.

- Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent les amortissements dérogatoires.

- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément à l'avis du CNC N°00-01 sur les passifs. Ainsi, elles peuvent être analysées comme un passif, c'est-à-dire qu'elles reflètent une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont constituées essentiellement pour couvrir les risques juridiques, prud'homaux, les risques liés aux filiales étrangères ainsi que les risques pour ristournes futures sur le chiffre d'affaires.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux et figurent en engagement hors bilan.

- Traitement du CICE

La loi de finances n°2012-1510 du 29/12/2012 rectificative pour 2012 a mis en place un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à compter du 01/01/2013. Ce crédit d'impôt s'élève à 7% pour les rémunérations versées en 2017 (6% pour celles versées en 2018) et qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC. Il a été décidé de comptabiliser dans le compte de résultat le crédit d'impôt en diminution des charges de personnel.

- Eléments exceptionnels

Le résultat exceptionnel est composé des éléments extraordinaires et des éléments exceptionnels de l'activité courante.

- Résultats par action

Le résultat par action est déterminé selon l'avis n° 27 de l'OEC.

Il est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de la période.

Le résultat dilué par action tient compte d'une émission d'emprunt convertible en actions souscrite le 28 octobre 2014. Le calcul de la dilution est effectué selon les hypothèses suivantes :

- Le résultat net (part groupe) avant dilution est augmenté de l'économie nette d'impôt des intérêts sur les emprunts obligataires convertibles ;
- Le nombre moyen d'actions pondéré composant le capital social est augmenté du nombre d'actions qui seraient créées en cas de conversion maximale des emprunts obligataires en actions. Il importe de signaler que la probabilité de conversion est proche de zéro eu égard à la valorisation actuelle du sous-jacent.

- Intégration fiscale

La société Promod SAS fait partie depuis le 1er mars 2007 du groupe d'intégration fiscale constitué par la société Promod Invest en application des articles 223-A et suivants du code général des impôts. Elle en constitue la fille. La société Promod SAS a à sa charge le montant des impôts dont elle aurait dû s'acquitter vis-à-vis du Trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe d'intégration fiscale.

VI- Analyse des principaux postes du bilan

6.1 Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES (en K €)	28/02/17	Acquisitions	Diminutions	28/02/18
Logiciels	2 730	1 758	110	4 378
Marque et nom de domaine	30 275			30 275
Droit au bail/Droit d'entrée/Fonds de commerce	104 252		6 206	98 046
TOTAL	137 257	1 758	6 316	132 699

AMORTISSEMENTS et DEPRECIATIONS (en K €)	28/02/17	Dotations	Reprise	28/02/18
Logiciels	2 572	236	110	2 698
Marque				
Droit au bail/Droit d'entrée/Fonds de commerce	7 086	2 788	4 570	5 305
TOTAL	9 659	3 023	4 680	8 003

6.2 Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES (en K €)	28/02/17	Acquisitions	Diminutions	28/02/18
Terrains	1 774	31	2	1 804
Constructions	17 191			17 191
Installations techniques, mat outillage industriels	25 368	637	2 040	23 966
Autres immobilisations corporelles	90 153	3 677	5 336	88 493
TOTAL	134 486	4 346	7 378	131 453

AMORTISSEMENTS et DEPRECIATIONS (en K €)	28/02/17	Dotation	Reprise	28/02/18
Terrains	61	3	2	62
Constructions	14 320	376		14 696
Installations techniques, mat outillage industriels	21 463	1 338	1 879	20 922
Autres immobilisations corporelles	74 491	6 596	7 070	74 017
TOTAL	110 335	8 312	8 950	109 697

6.3 Immobilisations financières

VALEURS BRUTES (en K €)	28/02/17	Acquisitions	Diminutions	28/02/18
Autres participations	57 217	5 443	109	62 552
Prêts et autres immobilisations financières	5 188	458	894	4 752
TOTAL	62 406	5 901	1 003	67 304

DEPRECIATION (en K €)	28/02/17	Dotation	Reprise	28/02/18
Autres participations	29 106	16 113	13	45 207
Prêts et autres immobilisations financières	12		12	
TOTAL	29 118	16 113	25	45 207

6.4 Stocks

- Brut

Nature du stock (en K€)	28/02/18	28/02/17
stocks tissus	6 371	7 780
stocks fournitures	912	863
stocks autres approvisionnements	1 551	1 448
stocks marchandises	38 643	46 474
TOTAL	47 477	56 564

- Provisions

Nature du stock (en K€)	28/02/17	Dotation	Reprise	28/02/18
stocks tissus	523	304	523	304
stocks fournitures	80	86	80	86
stocks autres approvisionnements	116	78	116	78
stocks marchandises	4 719	2 778	4 719	2 778
TOTAL	5 439	3 245	5 439	3 245

6.5 Créances

Créances nettes (en K€)	brut	provision	Net 28/02/2018	brut	provision	Net 28/02/2017
Avances et acomptes versés	272		272	260		260
Clients	29 596	8 480	21 116	31 441	2 226	29 215
Créances fiscales et sociales	3 762		3 762	4 233		4 233
Autres créances d'exploitation	1 707		1 707	1 072		1 072
Créances diverses	10 560	95	10 465	7 940	28	7 912
TOTAL	45 897	8 575	37 321	44 946	2 254	42 692

(en K€)	brut	Moins 1 an	1 à 5 ans
Avances et acomptes versés	272	272	
Clients	29 596	29 596	
Créances fiscales et sociales	3 762	3 475	287
Autres créances d'exploitation	1 707	1 707	
Créances diverses	10 560	150	10 410
TOTAL	45 897	35 200	10 697

6.6 Valeurs mobilières de placement

Nature des VMP (en K€)	28/02/18	28/02/17
Sicav	4 061	24 085
Autres VMP	6 809	10 363
TOTAL	10 870	34 447

Le poste autres VMP est composé de certificats de dépôts pour 6 809 K €

6.7 Instruments financiers

Nature des instruments financiers (en K€)	28/02/18	28/02/17
instruments financiers (MTM)	-221	504
TOTAL	-221	504

6.8 Charges constatées d'avance

Nature des CCA (en K€)	28/02/18	28/02/17
Loyers d'avance	4 426	4 318
Droits d'entrée	529	681
Locations diverses	214	98
Entretiens réparations	444	638
Commissions bancaires	59	69
Divers	586	423
TOTAL	6 258	6 227

6.9 Capitaux propres

capitaux propres au 28/02/2017	220 437
augmentation des capitaux propres	647
dont prov amortissement dérogatoire	647
diminution des capitaux propres	5 814
dont perte	5 212
dont reprise amortissement dérogatoire	602
capitaux propres au 28/02/2018	215 270

	MONTANT en K€	NOMBRE DE TITRES
Capital au 28/02/2017	11 945	2 986 203
Variation de capital		
Capital au 28/02/2018	11 945	2 986 203

6.10 Provisions réglementées

(en K€)	28/02/17	Dotation	Reprise (utilisée)	(provision non utilisée)	28/02/18
amortissements dérogatoire	2 959	647	602		3 004
TOTAL	2 959	647	602		3 004

6.11 Provisions pour risques et charges

(en K€)	28/02/17	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	28/02/18
Litiges travaux	25				25
Prud'hommes	540	135	57	62	556
Contrefaçon	352		60	292	
Litige droits de bail, renouvellement	999	396	25	100	1 271
Carte Promod	1 052	880	1 052		880
Plan social France	4 046	1 018	4 046		1 018
Rupture relations commerciales	712	56	633		135
Provision garanties bancaires	1 268	632	1 268		632
Pertes de change	643	821	643		821
Contrôle fiscal		267			267
Provision situation nette négative	147	2 442			2 589
Divers	332	611	331		611
TOTAL	10 116	7 257	8 116	453	8 804

dont dotations et reprises

exploitation	1 991	1 438	161
financier	821	643	
exceptionnelle	4 445	6 034	292

6.12 Dettes financières

Nature des dettes financières (en K€)	28/02/18	28/02/17
emprunts obligataires convertibles	1 387	1 387
intérêts courus sur emprunts obligataires convertibles	28	28
emprunts		56 500
intérêts courus sur emprunts	17	172
Découverts	54	345
intérêts courus sur découverts	165	63
cautions reçues et divers	1 904	1 889
emprunts et dettes financières diverses		400
groupe et associés	301	164
TOTAL	3 857	60 948

• **Ventilation par échéance des emprunts et dettes financières**

(en K€)	28/02/18	Moins 1 an	1 à 5 ans	plus 5 ans
emprunts obligataires convertibles *	1 387		1 387	
intérêts courus sur emprunts obligataires convertibles	28	28		
intérêts courus sur emprunts	17	17		
Découverts	54	54		
intérêts courus sur découverts	165	165		
cautions reçues et divers	1 904	111	204	1 588
groupe et associés	301	301		
TOTAL	3 857	677	1 592	1 588

* Le poste emprunt obligataire comprend 1 emprunt obligataire convertible émis par Promod SAS le 28/10/2014.

Les 12 906 obligations à la valeur nominale de 107,5 € sur une durée de 5 ans sont remboursables le 28/10/2019.

Le rapport de conversion est de 1 action pour 1,3 obligation. Le taux de rémunération des emprunts est fixé à 6%.

6.13 Dettes d'exploitation

Nature des dettes d'exploitation (en K€)	28/02/18	28/02/17
Dettes fiscales et sociales	17 301	16 458
Dettes fournisseurs	51 794	54 603
Dettes diverses	5 633	5 627
TOTAL	74 728	76 688

Ces dettes ont les exigibilités suivantes :

à moins d'un an	74 688
de 1 à 5 ans	40
à plus de 5 ans	

6.14 Charges à payer

(en K€)	28/02/18	28/02/17
Emprunts et dettes financières	210	263
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 955	23 257
Dettes fiscales et sociales	14 435	14 039
Autres dettes	1 811	1 934
TOTAL	40 411	39 493

6.15 Produits constatés d'avance

(en K€)	28/02/18	28/02/17
participations bailleurs	1 496	840
Divers	191	100
cartes de fidélité	1 083	672
TOTAL	2 769	1 612

VII- Analyse des principaux postes du compte de résultat

7.1 Chiffre d'affaires

(en K€)	28-févr.-2018	28/02/17
Distribution prêt-à-porter	407 910	443 426
France	291 227	295 191
<i>dont partenaires</i>	18 541	17 007
Export	116 683	148 236
<i>dont partenaires</i>	41 396	47 703
Production vendue de biens	4 061	4 615
<i>dont partenaires</i>	958	1 355
Production vendue de services	5 342	5 875
<i>dont partenaires</i>	170	251
TOTAL	417 313	453 916

7.2 Charges de personnel

(en K€)	28/02/18	28/02/17
Salaires et traitements	51 269	50 402
dont CICE	-3 088	-2 807
charges sociales	19 468	18 589
autres charges de personnel	-667	-252
participation et intéressement résultat		
TOTAL	70 069	68 738

- CICE

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé dans les comptes en moins des charges de personnel.

Le produit qui en résulte sur l'exercice est de 3 088 K€.

- Effectif annuel proraté à la date de clôture

(par catégorie)	28/02/18	28/02/17
dont cadres	208	211
dont agents de maîtrise	778	806
dont employés	1 159	1 224
TOTAL	2 145	2 241

7.3 Charges financières

Nature des charges financières (en K€)	28/02/18	28/02/17
Dotations aux provisions	821	643
Intérêts sur emprunts et charges assimilées	530	1 090
Différences négatives de change	9 282	6 100
charges nettes sur cessions de VMP	2	4
TOTAL	10 635	7 838

7.4 Produits financiers

(en K€)	28/02/18	28/02/17
Produits valeurs mobilières et créances	37	72
Autres intérêts et produits assimilés	758	731
Reprise sur provisions et transferts de charges	643	962
Différences positives de change	8 537	6 735
Produits nets sur cessions VMP	194	106
TOTAL	10 170	8 605

7.5 Résultat exceptionnel

(en K€)	28/02/18	28/02/17
Plus-value sur cession immobilisations incorporelles	16 294	3 311
Plan social France	-393	-6 459
cessions d'immobilisations et mises au rebut	-352	-498
provisions sur actifs	3 269	-1 917
remboursements sinistres	115	813
litiges fournisseurs et salariés	63	4
Plus-value sur cession siège		19 066
Contrôle fiscal, douanes, URSSAF, TVA	-267	
Participations aux travaux et subventions		85
Coût de restructuration filiales		-10 997
impact filiales (prov titres, créances, prêts, situation nette et abandons de créances)	-28 066	-20 087
amortissement dérogatoire	-45	1 898
mali liquidation	5	-1 138
indemnités reçues	463	
Divers	-116	-65
TOTAL	-9 031	-15 985

7.6 Crédits d'impôts

Au titre de l'exercice, la société Promod SAS a bénéficié de 378 K€ de crédits d'impôts :

- Crédit d'impôt apprentissage	4
- Crédit d'impôt famille	6
- Réduction mécénat	368

7.7 Ventilation de l'impôt

	BASE	IMPOT	NET
RESULTAT COURANT	4 119 128	230 577	3 888 551
REINTEGRATIONS/DEDUCTIONS FISCALES		-197 626	197 626
RESULTAT COURANT	4 119 128	32 951	4 086 177
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 031 224	-505 541	-8 525 683
REINTEGRATIONS/DEDUCTIONS FISCALES		772 787	-772 787
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 031 224	267 246	-9 298 470
PARTICIPATION N			
REINTEGRATIONS/DEDUCTIONS FISCALES			
PARTICIPATION			
résultat de l'exercice	-4 912 096	300 197	-5 212 294

▪ Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(en K€)	Base imposable	Taux de l'impôt	Montant de l'impôt
IMPOTS DU SUR			
Amortissements dérogatoire	3 004	28,92%	869
Intérêts de retard non réglés	686	28,92%	198
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	3 690		1 067
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR			
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)	183	28,92%	53
Produits taxés d'avance	13	28,92%	4
A déduire ultérieurement		28,92%	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	196		57
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	3 494		1 011
IMPOTS DU SUR			
Plus-values différées	54 431	28,92%	15 744
Moins-values à long terme	-8 685	15,50%	-1 346
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	45 746		14 398
Abattement d'I.S. sur contribution sociale	-763	3,30%	-25
déficit fiscal	-25 473	28,92%	-7 368
SITUATION FISCALE NETTE DIFFEREE ET LATENTE			8 016

VIII- Informations diverses

8.1 Rémunérations allouées aux organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait à fournir indirectement une rémunération individuelle.

8.2 Entreprises liées et participations

DENOMINATION SIEGE SOCIAL	Part du capital détenu	Valeur nette titres	prêt avance	créances clients et comptes rattachés	emprunts et dettes financières diverses	dettes fournisseurs et comptes rattachés	charges financières	autres produits financiers	Chiffre d'affaires	Résultat
PROMOD Allemagne GMBH	100,00%	2 439		633		132			29 131	-1 365
PROMOD POLSKA SP ZOO	100,00%	3 328	598	1 464		50		21	19 002	-1 961
PROMOD Autriche	100,00%	0	300	1 090		22		29	2 390	-925
PROMOD CZECH s.r.o.	100,00%	1 028	591	620		29		23	9 218	-53
FC DIFFUSION HUNGARY KFT	100,00%	97	638	533		4		15	6 820	-112
PROMOD ITALIA SRL	100,00%	0	3	3 720		81		13	25 188	-725
MODCONFEC SRL	99,96%	244		211		13	2		5 951	-162
PROMOD Espagne	99,95%	0		3 463		96		61	17 360	-5 458
FC DIFFUSION S.A.	100,00%	824		552	300	9	3		12 821	-121
PROMOD Belgique	99,92%	3 053		362		59	7		8 956	-272
PROMOD Luxembourg	100,00%	0	350	368	1	18		4	3 441	-201
PROMOD RUS	100,00%	273		422					4 605	-708
PROMOD ASIA INVEST	100,00%	2 124		2		106			231	-894
PROMOD INVEST				42		1 295			6301	-49643
PROMOD Slovakia SRO	100,00%	269	141	202				1	2 540	29

Cours des devises au 28 février 2018 pour un euro :

	bilan	résultat
le zloty polonais :	4,1781	4,2347
la courone tchéque :	25,418	26,1698
le forint hongrois :	313,93	309,1292
le franc suisse :	1,152	1,1188
le rouble russe :	68,754	66,3421
le dollar singapourien	1,6162	1,5673

Toutes les transactions faites avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

8.3 Consolidation

- ***Société consolidante***

Promod SAS intègre le périmètre d'une consolidation dans laquelle la société Promod Invest est la société consolidante. Promod invest est issu d'un nouveau groupe formé en 2006 et détient 99,50% de Promod SAS.

Promod Invest est domiciliée Chemin du Verseau, 59847 Marcq en Baroeul.

IX- Engagements Hors Bilan

9.1 Couverture du risque de change

- Position nette consolidée Promod SAS

Devise	Exposition au risque de change commercial (10 mois)	Couvertures	Couvertures en %	
USD	Position comptable nette	-4,2	4,2	99%
USD	Position prévisionnelle	-45,7	39,8	87%
	Total	-49,9	44,0	

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice yc soldes bancaires

Au 28/02/2018, la position nette commerciale est courte de 49.9 MUSD, et les couvertures se composent d'opérations d'achats à terme pour 44 MUSD.

- Position nette Promod SAS / Filiales internationales

Devise	Exposition au risque de change commercial (2 mois)	Couvertures	Couvertures en %
M Devises			
CHF	0,6	0,0	0%
CZK	15,3	-15,3	100%
HUF	165,4	-100,0	60%
PLN	5,8	-5,0	86%
RUB	29,0	-15,0	52%
SGD	0,1	0,0	0%
USD *	na	na	

Exposition au risque de change: (-) position importatrice / (+) position exportatrice yc soldes bancaires

M Devises	Devise	Position prévisionnelle	Couvertures	Couvertures en %
	CZK	16,0	-4,7	29%

Au 28/02/2018, les positions nettes commerciales, qui sont les positions comptables sur les devises des pays de l'Est sont longues et sont partiellement couvertes par des opérations de terme.

La position en USD* est reprise dans la Position Nette Comptable ci-dessus (Couvertures incluses).

	Devise	Opérations financières inte	Couvertures	Couvertures en %
M Devises	CHF	-0,3	0,0	
	CZK	15,0	0,0	
	HUF	200,0	0,0	
	PLN	2,5	0,0	
	SGD	0,0	0,0	
	USD	0,0	0,0	

Nous n'avons pas de couvertures adossées à nos opérations de financement interco.

Toutes les opérations de change ont généré un résultat de change négatif de 0,75 M€.

L'évaluation des instruments de couverture (USD et autres devises), couvrant les dettes et créances en devises, dégage une moins-value latente de 0,22 M€.

- Engagements hors bilan

Instruments dérivés de couverture	Devise	Nominal en Mdevise	CV Meuro*	MtM (MEUR)
Achats à terme couvrant les dettes	USD	4,2	3,6	-0,21
Ventes à terme couvrant les créances	CZK	15,3	0,6	0,00
	HUF	100,0	0,3	0,00
	PLN	5,0	1,2	0,00
	RUB	15,0	0,2	0,00
	TOTAL		5,9	-0,22

* Contre-valeur Euro : Nominal au taux de couverture de l'achat ou de la vente à terme

Instruments dérivés de couverture	Devise	Nominal en Mdevise	CV Meuro*	MtM (MEUR)
Achats à terme sur position prévisionnelle	USD	39,8	33,3	-1,12
Ventes à terme sur position prévisionnelle	CZK	4,7	0,2	0,00
	HUF	0,0	0,0	0,00
	PLN	0,0	0,0	0,00
	RUB	0,0	0,0	0,00
TOTAL			33,5	-1,13

* Contre-valeur Euro : Nominal au taux de couverture de l'achat ou de la vente à terme

9.2 Couverture de taux

Les placements existants au 28/02/2018, 24,2 M€ et 6,6 MUSD, sont constitués de certificats de dépôt, d'OPCVM monétaires, de comptes à terme, et de comptes rémunérés conformément à la politique de placement définie et approuvée par la gouvernance du Groupe.

La société Promod SAS ne détient pas d'instrument de couverture de taux.

Lignes de financement

Banque	Montant en M€	Maturité	Utilisation au 28/02/2018
Arkéa		24-oct.-17	
BECM	5,00	30-avr-18	
BNP	2,00	30-sept.-19	
BNP	2,43	31-oct-19	
CRCAM Nord de France	5,00	1-oct.-19	
CRCAM Nord de France	5,00	15-déc-20	
CDN	1,75	9-oct.-19	
CE Nord France Europe	4,51	15-sept-19	
CE Nord France Europe		13-oct-19	
CIC	1,31	1-oct.-18	
CIC	5,00	01-oct-19	
CIC	5,00	30-sept.-20	
HSBC	2,00	30-oct-19	
LCL	8,48	21-déc.-20	
Société Générale	2,19	31-août-18	
Société Générale	5,00	1-oct.-18	
Société Générale	5,00	30-sept-19	
Total	59,67		

9.3 Engagements de retraite

Les engagements de retraites ont été évalués en fonction des dispositions de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail d'habillement. Cet engagement est totalement couvert par un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2017, la valeur actualisée du passif social représente 644 K EUR.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation (inflation compris) : 1,40 %

Les taux de charges sociales ont été distingués par catégorie de salarié et varient de 28,89% à 50,32%.

9.4 Engagements au titre des contrats de location simple

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

	Montant K€
Engagements au titre des contrats de location simple	77 793
à moins de 1 an	34 055
entre 1 et 5 ans	42 554
à plus de 5 ans	1 183

9.5 Autres engagements donnés

RUBRIQUES	Montant K€
Garanties locatives et cautions diverses	6 807
Contre garanties locatives données par Promod SAS	19 134
Cautions données à des tiers par PROMOD SAS	12 269
En cours des crédits documentaires imports	22 626
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	60 836

Une clause de retour à meilleure fortune est applicable sur les abandons de créance consentis :

- Au bénéfice de notre filiale Promod Italie en 2013 pour un montant de 2 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 19/12/2018)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Italie en 2015 pour un montant de 4 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2019)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Allemagne en 2015 pour un montant de 8 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2019)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Autriche en 2017 pour un montant de 2 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Italie en 2017 pour un montant de 5 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Hongrie en 2017 pour un montant de 200 000 KHUF (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)
- Au bénéfice de notre filiale Promod Espagne en 2017 pour un montant de 3 000 K€ (clause de retour à meilleure fortune jusqu'au 28/02/2020)

Dans le cadre du développement de son activité internationale, Promod peut dans certains pays créer des coentreprises avec des partenaires.

Les accords conclus peuvent inclure des clauses de call option/put option qui, si elles sont exercées, engagent le groupe à acheter les titres de la coentreprise détenus par le partenaire ou à vendre les titres de la coentreprise détenus.

Depuis 2015, cet engagement concerne la société Promod India pour laquelle l'exercice de l'option est prévu au plus tôt à compter du 01/04/2019.

X- Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

PROMOD SAS
Au capital de 11.944.812 euros
Siège social : Chemin du Verseau
(59700) MARCQ-EN-BAROEUL
RCS LILLE METROPOLE n° 685 420 606

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018
--

Le 28 juin 2018 les actionnaires de la société PROMOD SAS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Patrice LEPOUTRE préside la réunion en sa qualité de Président de la société. Il rappelle que chaque actionnaire et participant a été convoqué par lettre en date du 6 juin 2018.

La société KPMG AUDIT NORD, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée assiste à la réunion. Les membres délégués du comité d'entreprise dûment convoqués sont absents.

Les actionnaires présents ou représentés possédant le quorum requis, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que les documents suivants sont à la disposition des actionnaires :

- Les comptes annuels de la société PROMOD SAS (bilan, compte de résultat et annexes),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du Comité Consultatif,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions,
- Les pouvoirs.

Il rappelle que la présente assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président incluant le rapport sur la gestion du groupe,
- Rapport du Comité,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2018,
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 28 février 2018 et quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Documents de gestion prévisionnelle,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement du mandat du Directeur Général,
- Pouvoirs.

Monsieur Patrice LEPOUTRE met en conséquence au vote des actionnaires les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour qui sont adoptées à l'unanimité.

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Président, du Comité Consultatif, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice de la société PROMOD SAS clos le 28 février 2018, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 5 212 293, 57€.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne en conséquence quitus au président et au Commissaire aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.



Troisième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter la perte de l'exercice de la société PROMOD SAS dont le montant s'élève à 5 212 293, 57€ au compte report à nouveau.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Président et après examen des documents de gestion prévisionnels établis conformément aux dispositions de l'article L. 232-2 du Code de commerce, approuve lesdits documents tels qu'ils viennent de lui être présentés.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution :

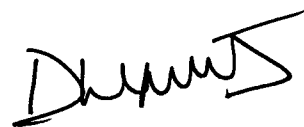
L'assemblée générale connaissance prise de l'échéance du mandat du Directeur Général Madame Nadine CAUX décide de renouveler ce dernier pour une durée de trois ans prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2020/2021.

Huitième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités, ou publications, signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15H45 Monsieur Patrice LEPOUTRE remercie les actionnaires de leur présence.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. L. S.' or similar, written in a cursive style.



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Promod SAS
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 28 février 2018

Promod SAS

Chemin du Verseau - 59700 Marcq en Baroeul

Ce rapport contient 38 pages

Référence : ASS/NL



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Promod SAS

Siège social : Chemin du Verseau - 59700 Marcq en Baroeul
Capital social : € 11 944 812

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2018

A l'Assemblée générale de la société Promod,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Promod SAS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les dépréciations des immobilisations incorporelles, telles que décrites dans la note 5.2 - « Méthodes et règles d'évaluation » paragraphe « Dépréciation des actifs immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à prendre en considération les valeurs d'expertise déterminées en interne et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques juridiques, sociaux et prud'homaux, telles que décrites dans la note 5.2 - « Méthodes et règles d'évaluation » paragraphe « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier les risques et évaluer les conséquences financières qui pourraient en résulter.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 28 février 2018 s'établit à 15 028 418,04 € sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5.2 - « Méthodes et règles d'évaluation » paragraphe « Participations et autres titres » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à revoir les calculs effectués.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

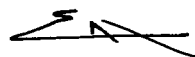
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 5 juin 2018

KPMG Audit Nord



Eric Delebarre
Associé